Forum OGM

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1665

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Entre «psychose collective» et «principe de précaution»

Le premier essai en plein champ a eu lieu sur le nouveau site Internet de *DP*. Partisans et adversaires de l'initiative réclamant un moratoire sur les OGM coexistent allégrement sur le forum librement accessible à nos abonnés. Petit tour d'horizon de ces dix contributions parallèlement à la prise de position de la rédaction de *DP* (cf. édito).

Les mathématiques donnent un léger avantage à l'initiative puisque sept contributions sur un total de dix lui sont favorables. Deux arguments reviennent avec insistance chez les défenseurs du moratoire. D'une part, l'agriculture suisse, étiquetée bio, n'aurait aucun intérêt à coexister avec des champs d'OGM: le moratoire constituerait même un sérieux coup de pub pour les produits de nos paysans (Simonetta Sommaruga, PS/BE). D'autre part, les cultures OGM, destinées à l'exportation, auraient clairement failli à leur mission de nourrir le tiers-monde. En acceptant un moratoire, la petite Suisse donnerait un «signal important de ce point de vue» (Bastienne Joerchel, Allianz sud). Derrière la brevetabilité des OGM se dresse le spectre des entreprises multinationales «engagées dans une lutte sans merci» (Gérard Vuffray, Uniterre). Les partisans du moratoire ne croient pas à la possibilité d'une coexistence pacifique entre agriculture biologique et produits génétiquement modifiés: le fœhn pourrait se charger de disséminer les OGM! (Grégoire Reboud, Les Verts/VS) La coexistence des deux filières parallèles sécurisées, sur laquelle les expertises scientifiques divergent, serait une «vue de l'esprit, un mirage» (Gérard Vuffray). Enfin, les recherches scientifiques sur les conséquences réelles des OGM sur l'environnement et la santé seraient inexistantes (Isabelle Chevalley, Ecologie libérale; Liliane Chappuis, PS/FR). Au nom du principe de précaution (Géraldine Savary, PS/VD), mieux vaut interdire provisoirement que prendre un risque que nous ne connaissons pas.

Les adversaires de l'initiative le répètent sur tous les tons. Le moratoire nuirait gravement à la recherche en Suisse. Notre pays risquerait de se trouver hors-jeu dans «la lutte implacable que se livrent les Etats pour la maîtrise des nouvelles technologies» (Yves Christen, PRD/VD). Les premières victimes en seraient les chercheurs et « la facture finale pourrait bien être payée par nos paysans» (Jean-Pierre Zrÿd, prof. honoraire, Université de Lausanne) qui ne profiteraient pas des éventuelles avancées. Attention à la «psychose collective» : la crainte des OGM serait un «fantasme» (Jacques Neirynck, prof. honoraire, EPFL) d'autant plus confus que nous ingurgitons déjà quotidiennement des quantités d'ADN étranger à nos cellules, patiemment modifié par des générations d'agriculteur. Un moratoire ne ferait que nous enfermer dans le mythe rousseauiste de la Nature éternelle, alors que «ce que le citoyen considère comme la Nature est le pur résultat de la technique» (toujours Jacques Neirynck). On peut aussi être plus terre à terre: les OGM permettraient une diminution significative de l'usage des pesticides sans qu'aucune atteinte à l'environnement ou à la santé n'ait pu être mise en évidence dans les pays où ils sont largement disséminés. Alors, «quels peuvent être les objectifs du moratoire» (Jean-Pierre Zrÿd)?

Rendez-vous le 27 novembre pour savoir ce qui passera ces cinq prochaines années: «cinq ans, c'est court» écrit la conseillère aux Etats Simonetta Sommaruga. Mais il ne vous reste que trois semaines pour vous forger une opinion sur le moratoire! *ad*

Toutes les contributions et réactions sont accessibles sur la partie réservée aux abonnés de notre site. *www.domainepublic.ch* (Forum).

Edito

Un moratoire en trompe l'œil

Le 27 novembre prochain, s'agit-il vraiment d'une votation qui concerne le peuple suisse? A lire certains des arguments en faveur de l'initiative «pour des aliments produits sans manipulations génétiques», on est en droit d'en douter. Le moratoire de cinq ans sur la culture indigène de végétaux et l'élevage d'animaux génétiquement modifiés devrait préserver les pays du tiers-monde d'une dépendance suicidaire à l'égard de quelques multinationales et les prémunir contre des monocultures dévastatrices pour l'environnement. D'ailleurs, nous dit-on, ce type de production ne résoudra pas le problème de la faim.

Fort bien, mais quel rôle la Suisse joue-t-elle dans cette affaire? Un moratoire helvétique constituerait un signe bienvenu de résistance, affirment ses partisans. C'est accorder beaucoup d'importance à notre pays. Et dès lors qu'il s'agit de résister, les tenants du moratoire ne visent-ils pas en réalité une interdiction pure et simple?

Les arguments «internes» ne sont pas plus convaincants. L'agriculture helvétique, prédisent les partisans du moratoire, ne résisterait pas aux risques liés à ce type de culture: coûts de production élevés, difficultés d'écoulement puisque les consommateurs suisses ne goûtent pas ce genre de produits, notamment. Mais alors quel paysan voudra se lancer, incapable qu'il sera de concurrencer le maïs américain ou argentin, et de plus boudé par le consommateur suisse? Et même s'il s'en trouvait un pour tenter l'expérience, il devrait passer sous les fourches caudines de la loi sur le génie génétique: octroi d'une autorisation conditionnée par des essais préalables et concluants en laboratoire et sur le terrain.

Même si elle n'interdit pas les recherches, l'initiative constitue un sérieux danger pour la poursuite du travail scientifique en génie génétique. L'Union européenne en a fait l'expérience, qui a vu s'exiler nombre de ses chercheurs à la suite du moratoire décrété par Bruxelles, et maintenant aboli. Or la Suisse possède des atouts certains dans ce domaine, dans la recherche fondamentale comme appliquée. L'enjeu du moratoire, ce n'est ni le salut du tiers-monde, ni la sauvegarde de l'agriculture suisse. C'est la possibilité ou non de développer la recherche scientifique helvétique, de mieux connaître les avantages et les risques du génie génétique. C'est le choix entre la promotion sous contrôle de la connaissance ou le repli timoré dicté par des fantasmes. *jd*